



## FORMATION INITIALE HABILITATIONS ELECTRIQUES

### BE MANOEUVRES

Suivant la norme NF C 18-510

#### **Public visé et pré-requis :**

- Toute personne amenée à exécuter des opérations de manœuvres en basse tension
- Être âgé de 18 ans au minimum
- Savoir communiquer en Français (parler, lire et écrire)
- Le salarié doit être déclaré apte médicalement par le médecin du travail pour les risques auxquels il est exposé.

#### **Objectifs pédagogiques :** A l'issue de cette formation, les stagiaires doivent être capables de :

- De respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510
- D'exécuter en sécurité les opérations qui lui sont confié.

#### **Modalités et moyens pédagogiques :**

- Formation sur mesure organisée en intra (dans l'entreprise),
- Pédagogie active et participative individuel et en groupe
- Diaporamas d'animation et étude de vidéos
- Exercices pratiques de mise hors tension et/ou sous tension en sécurité après explication par le formateur

#### **Moyens d'encadrement :**

- Formateurs qualifiés en habilitation électrique

**Durée :** 2 jours soit 14 heures

**Nbre de stagiaire :** 2 à 6 personnes

**Modalité d'accès :** Selon nos plannings établis

**Tarif :** A partir de 650 € - Nous consulter pour un chiffrage précis

#### **Moyens techniques et pédagogique mis à disposition :**

- Théorie : - 1 salle équipée de tables, chaises, d'éclairage et chauffage, tableau ou paper-board, feutres et vidéo projecteur,
- Pratique : - exercices pratiques sur un équipement ou une installation BT

#### **Méthode et suivi d'évaluation :**

- Une évaluation formative sera effectuée tout au long de la formation sur l'évaluation des connaissances théoriques via un questionnaire et la réalisation de mise sous tension/hors tension d'un équipement de travail, encadré par un formateur qui en appréciera les résultats.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

#### **Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis :**

- Attestation individuelle de fin de formation.
- Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur (durée de validité recommandée selon la NF C 18-510)

**Périodicité :** Valable 3 ans

**Contenu :** **SAVOIR ET SAVOIR-FAIRE**

Siège social : 2, rue Diderot – 30300 Beaucaire

Tél. : 04.66.59.49.67

SIRET : 488.815.622.00011 8559A E-mail : amt.formations@hotmail.fr

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 91 30 02620 30 auprès du Préfet de région Occitanie

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Enoncer les effets du courant électriques sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
  - Reconnaitre l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- citer les zones d'environnements et donner leurs limites
  - identifier les limites et les zones d'environnement
- décrire le principe d'une habilitation
  - lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- lister les prescriptions associées aux zones de travail
- citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
  - reconnaitre la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
  - S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
  - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

#### **MODULE INTERVENTION BT DE REMPLACEMENT ET RACCORDEMENT – BS**

- Citer les limites d'habilitation BE Manoeuvres (autorisation et interdiction, etc)
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
  - identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
  - respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique
  - rendre compte de son activité
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
  - Reconnaitre les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Citez les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
  - si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit pour une intervention non électrique
  - réaliser une consignation pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation)
  - réaliser une mise sous tension
- Enoncer la procédure de mise sous tension et/ou hors tension d'une installation ou d'un équipement de travail dans le cadre d'un fonctionnement normal
  - analyser les risques préalablement à chaque situation de travail
  - analyser les risques pour une situation sonnée et correspondant à l'habilitation visée

**Nota :** Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, de Protections auditives, gants de manutention...)

**Accessibilité aux personnes handicapées** : oui (sous réserve d'une étude de dossier)

V01/10.03.2020/JL